

PATRICK A. THOMPSON*



Catégories: [Notre équipe](#), [Avocats](#)

Patrick Thompson est un plaideur accompli dont la pratique de droit commercial et de droit des sociétés est axée sur les litiges dans le domaine de la construction. Il possède une vaste expérience en matière de réclamations complexes et à volets multiples qui exigent des compétences exceptionnelles en droit et en gestion. Patrick représente des clients locaux, nationaux et internationaux, notamment des propriétaires et des promoteurs, des entrepreneurs généraux, des sous-traitants, des fournisseurs, des architectes, des ingénieurs, des designers et des spécialistes de la planification.

Il possède de l'expérience dans toutes sortes de litiges liés à la construction, notamment les revendications de privilège, les extras, les réclamations liées à des retards ou à l'avancement des délais d'exécution, la négligence et l'abus de confiance. Dans le domaine des partenariats publics privés (PPP) et des contrats d'ingénierie-approvisionnement-construction (IAC), il a aidé des parties prenantes à régler avec succès des différends liés à des retards de construction, à l'augmentation des coûts découlant de changements relatifs à l'état du site de

construction et au design.

Patrick a plaidé devant les divers paliers de tribunaux et tribunaux d'arbitrage dans bon nombre de provinces canadiennes, et il exerce sa pratique dans les deux langues officielles.

Courriel: patrick.thompson@mcmillan.ca

Expertise: Construction et infrastructures, Litige commercial, Litige et règlement des différends

Langue parlée: English, French

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/in/patrick-thompson-4a52457/>

Lieu: Ottawa

Téléphone: 613.691.6102

Poste / Titre: Associé, Litige commercial

Engagement communautaire:

- Centraide Ottawa

Mandats d'administrateur et associations professionnelles:

- Law Society of Ontario
- Association du barreau du comté de Carleton
- Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)

Publications:

- [How to prepare for the post-COVID-19 world of construction](#), Link2Build (23 avril 2020)

Éducation et admissions:

Degré: Admis au Barreau du Manitoba

An: 2022

Degré: Admis au Barreau de l'Ontario

An: 2005

Degré: LL.B. (common law français)

Université: Université d'Ottawa

An: 2004

Degré: B.A. (avec mention), majeure en communications et mineure en gestion et politiques publiques

Université: Université d'Ottawa

An: 2001

Mentions dans les médias:

- [Cranes swing back into action as COVID-19 pandemic restrictions begin to loosen](#), par Bertrand Marotte, The Globe and Mail (6 mai 2020)

Prix et reconnaissancesPrésentations:

- *Benchmark Litigation: Canada*(2022), étoile en litige
- *Benchmark Litigation: Canada* (2021) : étoile en litige

Présentations:

- Complex Infrastructure Projects - Risk Mitigation from Procurement to Close Out
 - 25 février 2021
 - <https://jsheld.zoom.us/meeting/register/tJMudeyhqjgsGdlclLu6fbcF7TpMwWgxV3GS>
-

- A Key Update on the Impact of the Pandemic in 2020: Contracts, Insurance and Bankruptcy Law Ontario Bar Association

- 5 novembre 2020

Mandats représentatifs: Choix de décisions publiées

- *Loris Cecchetto Construction Ltd. v. Greater Sudbury (City)*, Tribunal d'appel de l'aménagement local, 2019 CarswellOnt 21163
- *National Leasing Group Inc. v. Verbanac Law Firm Professional Corporation*, 2015 ONSC 145 (CanLII)

- *Hiamey c. Conseil Scolaire de District Catholique Centre-Sud et al.*, 2015 ONSC 5113 (CanLII)
- *Juhasz v. Golden Oaks Enterprises Inc.*, 2014 ONSC 5290 (CanLII)
- *Pyke v. Mohawk Council of Akwesasne*, 2012 ONSC 3993 (CanLII)
- *1514507 Ontario Inc (Riverbend Pub and Dining) (Re)*, 2011 CanLII 91236 (ON AGC)
- *Tannis Trading Inc. v. Coldmatic Refrigeration of Canada Ltd.*, 2008 CarswellOnt 9688

Mandats en droit de la construction

- Représentation de l'un des deux partenaires d'un consortium engagé dans un arbitrage tripartite complexe en matière de construction concernant la conception, l'approvisionnement, l'installation et la mise en service de quatre compensateurs synchrones situés dans le nord du Manitoba.
- Représentation d'un ministère du gouvernement fédéral relativement à une réclamation pour retard et dépassement de coûts à l'égard de la rénovation, la réhabilitation et la restauration de l'un des bâtiments patrimoniaux les plus emblématiques du Canada.
- Représentation en défense dans le cadre d'une réclamation pour retard et dépassement de coûts relativement à la réhabilitation et à la rénovation d'un immeuble historique au marché By d'Ottawa.
- Représentation en défense d'un concepteur de composants de fermes dans le cadre d'une série de réclamations complexes et multipartites pour vice de conception et négligence.
- Représentation d'une multinationale de technologie dans une réclamation pour vice à l'égard de l'enveloppe d'un bâtiment.
- Représentation d'une société agroalimentaire internationale dans le cadre d'un différend avec un entrepreneur international fournissant des services de réduction d'énergie dans des sites à l'échelle mondiale.
- Représentation du deuxième fournisseur de logements sociaux en importance en Ontario dans le cadre d'un différend relatif à un vice de construction.
- Représentation d'un chef de file de l'industrie des solutions stratégiques de systèmes de toitures commerciales à l'égard d'une série de réclamations complexes pour négligence.

Mandats en droit commercial

- Représentation de la plus importante et ancienne société de financement d'équipements du Canada dans le cadre de l'exécution de ses baux.
- Représentation d'une société d'énergie durable mondiale dans le cadre de poursuites civiles dans des points de vente au détail à l'échelle du Canada.
- Représentation d'une multinationale de commerce de détail dans le cadre de l'exécution de ses droits de baux commerciaux.

- Représentation de l'une des plus importantes sociétés de vente au détail de cannabis au Canada dans le cadre d'un litige concernant un bail commercial.
- Représentation d'une entreprise de logistique mondiale relativement à la réclamation d'un consignataire pour livraison irrégulière de marchandises.
- Représentation de plusieurs sociétés d'experts-conseils relativement à l'exécution des modalités de paiement de leur entente de sous-consultant à l'égard d'un contrat de services du gouvernement fédéral.
- Représentation des actionnaires d'une entité à but unique qui ont demandé une ordonnance de liquidation parce que son objet social était épuisé.
- Représentation d'un fabricant mondial de vêtements dans le cadre d'un litige relatif à une opération immobilière commerciale pour son siège social et son usine de distribution au Canada.
- Représentation d'une entreprise de recyclage de métaux, de fabrication et de services environnementaux dans le cadre de l'arbitrage d'un différend relatif au prix concernant un accord d'approvisionnement exclusif à long terme.
- Représentation d'un promoteur dans le cadre d'un arbitrage relatif à la Loi de 1998 sur les condominiums.
- Représentation d'une société mondiale d'infrastructures de communications dans le cadre d'une demande d'indemnisation contre l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada.
- Représentation d'un fabricant privé de produits de contrôle des infections dans le cadre d'un différend concernant la production, la fourniture et la distribution de produits aux États-Unis.
- Représentation d'une entreprise de commercialisation et de promotion et de ses actionnaires canadiens relativement à l'exécution d'une convention de fusion avec une société américaine.
- Représentation de clients pour faire valoir et protéger les droits conférés par la Loi sur l'expropriation.

Autres mandats

- Clôture d'une négociation de deux ans au cours de laquelle notre client a fait don de trois hôpitaux sur un terrain de 31 acres dans la région d'Ottawa. Le don nécessitait plusieurs niveaux d'approbation, notamment de la part du Vatican et du ministère de la Santé de l'Ontario.
- Patrick a réussi à convaincre la Couronne provinciale de retirer ses accusations en matière de santé et de sécurité au travail portées contre un client sans entente sur le plaidoyer, pénalité ou amende.

Industries: Construction et infrastructures

The logo for mcmillan, featuring the word "mcmillan" in a lowercase, sans-serif font. The "m" and "c" are in a dark red color, while the "m", "i", "l", "l", "a", and "n" are in a light blue color. The logo is positioned in the top left corner of a header image that shows a low-angle view of a modern glass skyscraper against a clear sky.

mcmillan

Domaines de pratique: Litige commercial, Litige et règlement des différends